## Délégation

de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU)

## DEC110691DR13

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

 ${f Vu}$  la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC11A012DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMS 3426, intitulée BioCampus Montpellier dont le directeur est M. Laurent JOURNOT ;

Décide

## Article 1er

Délégation est donnée à M. Jean-Marie BLANCHARD, DR, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses

attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Marie BLANCHARD, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1er à M. Mickaël AUTUORI, Responsable du service financier.

**Article 3** 

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1er janvier 2011

Laurent JOURNOT

2